



DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SERVICE
Finances

DELIBERATION
2024/ N°64

Nombre de Conseillers : 33
en exercice : 33
présents : 26
absent : 29

DATE D’AFFICHAGE
Le 31 Octobre 2024

DATE DE CONVOCATION
Le 30 Octobre 2024

OBJET:

Subventions aux associations
2024

Le Maire
Certifie sous sa responsabilité le
caractère exécutoire de cet acte
Informe que la présente délibération
peut faire l'objet d'un recours pour
excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Lille dans un délai de
deux mois à compter des formalités
de publication et de transmission en
sous-préfecture.
Le tribunal administratif peut être
saisi par l'application informatique
« Télérecours citoyens » accessible par
le site Internet www.telerecours.fr

EXTRAIT DU REGISTRE AU
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 19/11/2024

Reçu en préfecture le 19/11/2024

Publié le

19/11/2024 S'LO
ID : 059-215901125-20241107-D64_2024-DE

SEANCE du JEUDI 07 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt quatre, le sept Novembre à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis Salle Delannoy sur la convocation qui leur avait été adressée par le Maire, conformément à l'article 48 de la loi du 5 avril 1884.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

PRESIDENCE de : Madame Sylvia DUHAMEL, Maire

Étaient présents : Mme DUHAMEL Sylvia, M. LEMAIRE Pascal, M. BROGNIET Patrick, Mme CARRE Danyla, M. LEGRAND Francis, Mme LUDOVISI Brigitte, Mme GILBERT Stéphanie, M. DRUESNE Patrick, Mme DUPUIS Michèle, Mme GILSON Emmanuelle, M. BIGAILLON Laurent, M. LEMAY Frédéric, Mme. BELABDLI Angélique, M. WALCZAK Sylvain, Mme MENDOLA Nunziata, M. AULOTTE Jean-Luc, Mme LEROUX Christiane, M. GUIDEZ-EL HILAL Slimane, Mme LEROY Véronique, M. RICHEZ Régis, Mme VANDEPUTTE Valérie, M. DELCOURT Benjamin, Mme CANIAU Nathalie, M. MOULIN Jérôme, M. GOSTIAUX Philippe, M. LECLERCQ Jacques,

Conseillers ayant donné procuration :

Mme DELGARDE Marie-Tiphaine procuration Mme DUHAMEL Sylvia, Maire

Mme PAGLIA Sylvia procuration M. WALCZAK Sylvain

M. JEZEK Christophe procuration M. LEMAIRE Pascal

Absents excusés : M. BECOURT Julien - Mme DYTRYCH Anne - M. MUSY Frédéric

Absent : M. DECROIX Patrick

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 85 du 7 décembre 2023, portant adoption du budget primitif 2024,

Considérant que le budget 2024 prévoit un montant global de subventions au bénéfice des associations,

Considérant l'avis favorable de la commission Ressources Humaines, Finances et Politique de la Ville en date du 23 octobre 2024,

Considérant la politique volontariste de la Ville d'aider les associations locales en leur apportant un soutien financier, et que les associations concernées participent au développement d'actions d'intérêt local,

Considérant qu'il convient d'allouer des subventions annuelles, afin d'assurer le bon fonctionnement de ces associations locales,

Considérant que la municipalité se réserve le droit de demander la restitution de toute ou partie des subventions en cas d'inactivité ou de non-réalisation des projets,

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer pour l'attribution d'une subvention de projet d'un montant de 400 € à ACPG-CATM BRUAY et d'autoriser Madame le Maire à procéder au règlement de cette dernière.

Envoyé en préfecture le 19/11/2024

Reçu en préfecture le 19/11/2024

Publié le

ID : 059-215901125-20241107-D64_2024-DE

S'LO

Après discussion, les membres du Conseil Municipal adoptent la délibération décrite comme ci-dessus à l'UNANIMITE (Moins 1 vote).

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,
Le Maire,



S. DUHAMEL.

Signée le 12/11/2024
Transmis en préfecture 19/11/2024
Publié sur le site le 19/11/2024